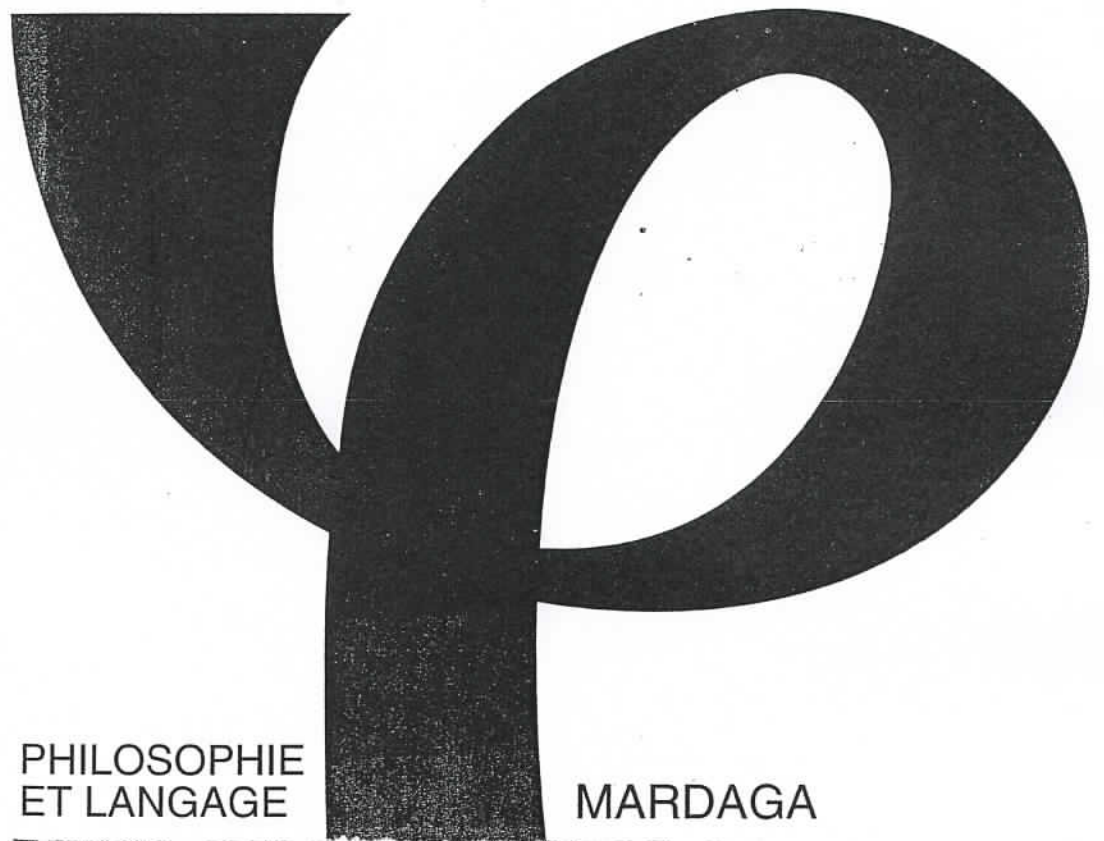


Jean-Marc Defays / Laurence Rosier

# approches du discours comique



PHILOSOPHIE  
ET LANGAGE

MARDAGA

# Les problèmes de l'analyse du discours comique

Jean-Marc Defays  
Université de Liège

Après avoir dénoncé en introduction quelques préjugés dont il est nécessaire de se débarrasser, nous discuterons maintenant d'une manière un peu plus approfondie le bien-fondé d'une analyse du discours comique, et les conditions de sa réussite. Nous envisagerons pour ce faire chacun des termes de la définition du projet, en commençant par le *comique*, en passant ensuite à l'*analyse* du comique, pour terminer sur l'analyse du *discours* comique. A chaque étape se présentent en effet des difficultés spécifiques qu'il convient de clarifier pour avancer dans l'intelligence du phénomène complexe que constitue le comique verbal.

## LE PROBLÈME DU *COMIQUE*

Avant même de chercher à l'analyser, le comique n'est pas un phénomène facile à localiser. Protéiforme, il peut varier d'aspects, de degrés, de procédés, de thèmes... au point de devenir méconnaissable. En outre, le comique est souvent subtil, diffus, volatil. Il s'infiltré (ironie), il détourne (parodie), il insinue (esprit), sans que l'on soit sûr de rien. Il

peut se focaliser sur un jeu de mots ou un gag comme il peut contaminer subrepticement l'ensemble d'une conversation, d'un roman, d'une scène, leur donner une tonalité particulière mais imprécise. Enfin, le comique est tellement relatif, ambigu, instable que beaucoup se résignent à un parti pris subjectif et empirique : « Est esprit ce que je considère comme tel », décide Freud<sup>1</sup>; « le comique... est ce qui me fait rire », enchaîne Sareil<sup>2</sup>.

Outre son caractère relatif, la définition du comique par ses effets hilairants pose toutefois problème. Si, selon Jean Cohen, « de toutes les catégories esthétiques, le comique a seul ce privilège d'induire une réaction physiologique spécifique et reconnaissable »<sup>3</sup>, il est des formes d'humour (spirituel, grinçant) qui ne font pas rire et des rires qui ne doivent rien au comique (joie de vivre, chatouillements, hystérie, politesse, gêne...). Ensuite, pour le rire provenant du comique, les causes sont innombrables et ne produisent pas systématiquement les mêmes résultats. L'effet « rire » connaît lui-même une tellement grande variété de types, du sourire au fou rire, que l'on est en droit de se demander s'il s'agit toujours du même phénomène. Enfin, le rire est-il un effet immédiat du comique, ou l'effet de l'effet (plaisir de la transgression, moment de détente...) comme le pensent certains ?

Ensuite, doit-on parler du comique au singulier ou au pluriel ? « Sans doute faut-il d'abord se dépouiller des distinctions arbitraires ou abstraites qui opposent le comique, l'humour, la dérision, le grotesque », suggère Jean Duvignaud<sup>4</sup>. Cette position, que l'on rencontre chez beaucoup d'auteurs qui traitent DU comique, repose sur une hypothèse qu'il convient d'explicitier. A savoir que le comique existe en tant que tel, que l'ironie, l'humour anglais, la fantaisie verbale... n'en sont que des variétés secondaires. Il serait donc possible de dégager un invariant qui suffirait à lui seul à définir le comique et à déclencher les rires. Nous revenons alors à la conception « énigmatique » du comique que nous dénoncions tout à l'heure.

Pour d'autres, le comique n'existe pas en tant que tel, le critère du rire n'intervenant qu'*a posteriori*. Le grotesque, l'humour, la satire... seraient alors des phénomènes distincts qui dépassent la dichotomie « comique vs sérieux » et qui font rire chacun pour des raisons différentes. C'est ce que suggèrent les nombreuses monographies exclusivement consacrées à la comédie, à l'ironie, aux jeux de mots, qui n'abordent le comique que de manière circonstancielle, comme s'il ne s'agissait que d'une variante parmi d'autres du phénomène concerné (ex. : ironie polémique, socrati-

que, romantique...; jeux verbaux, assonances poétiques, formules incantatoires...).

Ce débat sur la «comicité» du comique, qui rappelle celui que l'on a tenu naguère sur la «littéarité» de la littérature, risque de déboucher sur la même impasse. On ne s'entendra en effet jamais sur l'improbable invariant comique sur lequel fonder une et une seule définition, et pourtant chacun a l'intuition, confirmée dans la plupart des cas par le rire qu'elles déclenchent, que toutes les formes de comique participent de la même pratique d'expression, qu'elles «s'apparentent au même parti pris, suggèrent la même connivence»<sup>5</sup>.

C'est en tout cas sur cette hypothèse d'une modalité d'expression et d'interaction verbales propre au comique que nous fondons notre initiative. Faut-il encore déterminer de quel ordre est cette modalité.

### LE PROBLÈME DE L'ANALYSE DU COMIQUE

Quand bien même on parviendrait à le localiser et à le définir (au moins provisoirement), reste à analyser le comique : de nouvelles difficultés surgissent. Premièrement, parce que le comique n'existe nulle part à l'état pur, élémentaire, mais qu'il apparaît toujours en composition avec de multiples facteurs dont on ne peut le dissocier. Si l'approche doit être pluridisciplinaire, ou au moins sensible aux différents paramètres qui conditionnent le rire, cette exigence ne doit pas décourager les spécialistes, notamment ceux du langage, de prendre leurs responsabilités. Deuxièmement, il n'y a aucune propriété objective qui soit exclusive, incontestablement distinctive du comique, qui résisterait à la contre-épreuve sérieuse... si ce n'est les effets hilarants dont nous venons de parler.

Le comique, aussi fortement et clairement finalisé dans sa fonction («pour rire») que dans son fonctionnement (le suspens, la chute), est à ce titre intéressant à comparer à d'autres genres aux intentions également radicales : le policier, qui vise l'élucidation; le fantastique, qui vise la peur; et l'érotique, qui vise l'excitation sexuelle.

Mais il faut en venir à la recherche des causes du rire, en partant du principe somme toute raisonnable que des effets si particuliers doivent bien être produits par des propriétés particulières. Cependant, tenir des considérations raisonnables, qui plus est scientifiques, sur le comique relève de la gageure car ces deux discours risquent de s'invalider mutuellement<sup>6</sup>.

En outre, tirés de leur contexte et figés dans leur mouvement, le mot, l'anecdote, le discours comiques sont privés d'une large part de leur signification quand on les soumet à l'examen. On répète à ce propos le mot de Voltaire : « Toute plaisanterie expliquée cesse d'être plaisante ». Le propre du rire est de se soustraire au contrôle (social, rationnel, personnel). Plus grave : l'effet, c'est-à-dire le rire, qui nous a permis de reconnaître le comique, quand il survient ou même pour qu'il survienne, a tendance à effacer sa cause, c'est-à-dire le risible.

En fait, le comique n'est pas plus anarchique qu'énigmatique — les deux conceptions du rire qui conduisent à l'impasse —, sans quoi on rirait de tout et de rien, ce qui n'arrive que dans des circonstances très particulières, en cas de folie passagère ou réelle. Entre l'analyse froide et l'expérience convulsive du rire, il y a une marge de manœuvre qui permet d'observer les stimuli, leurs fonctionnements, leurs interactions, leurs conditions, qui ont la propriété d'enclencher les rires. C'est en tout cas avec cette conviction que nous nous livrons à nos analyses.

### LE PROBLÈME DE L'ANALYSE DU DISCOURS COMIQUE

Ce problème est celui qui préoccupe le plus les spécialistes du langage que nous sommes, à quelque titre que ce soit. Mais justement, à quel niveau faudrait-il se placer ? Ou, pour formuler la question autrement : devrait-on parler de « langage comique », de « style comique », de « genre comique », de « littérature comique », ou d'autre chose encore ?

#### Existe-t-il un langage comique ?

Nogues intitule un article « Structure du langage humoristique »<sup>7</sup>, bien qu'il admette aussitôt que l'humour est « quelque chose de mixte. Ni langue, ni parole, c'est-à-dire, mi-langue, mi-parole ». Il y définit « l'humour comme la liaison du signifiant d'un autre signifié avec le signifié d'un autre signifiant », mais on ne peut pas dire que cette contribution aide vraiment à avancer dans la compréhension du comique.

Si le comique touche le matériau linguistique sur toutes ses dimensions et sous tous ses aspects, l'hypothèse qu'il représente un langage à part entière, ou qu'il comporte au moins des éléments linguistiques qui n'apparaîtraient que dans ce discours — hypothèse que l'on a aussi formulée naguère à propos de la fiction — n'est guère plausible. Il n'empêche qu'en mettant en œuvre les différentes distinctions et articulations que la linguistique a décrites et éprouvées depuis Saussure et qui sont

autant de leviers qu'elle met à notre disposition pour démonter les mécanismes du phénomène que nous étudions, il est possible de déterminer où précisément intervient le comique, sur quel élément ou à quel niveau d'articulation il porte (infra-linguistique, linguistique, extra-linguistique, méta-linguistique), ce qui est déjà une contribution considérable vu le caractère à la fois complexe et vague du comique<sup>8</sup>.

### Existe-t-il un *style* comique ?

Le comique serait-il alors assimilable à un style, comme on parle de style «familier», «noble», «grandiloquent», ou à une rhétorique (on envisage ainsi une rhétorique des jeux de mots). Pour Sareil, qui lui a consacré un essai fort intéressant<sup>9</sup>, le comique est «écriture», mais ce concept n'est pas plus facile à définir que le comique lui-même.

Quand on examine le comique sous cet angle, on sait que les figures que l'on a décrites ne sont plus comiques une fois qu'elles sont isolées et analysées; on les retrouve d'ailleurs sous une forme ou une autre dans le discours poétique, argotique, publicitaire, ou même simplement dans les propos incohérents ou fautifs. On est alors amené à sans cesse se demander pourquoi tel procédé qui provoque ici le rire, suscite ailleurs d'autres effets sur le destinataire, notamment le charmer, le convaincre, le rebuter. Il suffit de prendre le simple exemple de la répétition qui représente autant un procédé comique notoire (qui relève du mécanisme bergsonien), qu'une figure de rhétorique classique (anaphore, réduplication, polysyndète), ou encore qu'une faute évidente (pléonasme, tautologie, verbigération). Le Groupe MU, auteur d'une *Rhétorique générale* pourtant structuraliste, conclut également sur «la large indépendance des figures avec leur valeur possible»<sup>10</sup>, tandis que la tentative de Cohen de distinguer le comique du poétique reste peu convaincante. Bref, l'analyse rhétorique du comique est indispensable à sa compréhension, mais pas suffisante<sup>11</sup>.

### Existe-t-il un *genre* comique ?

Peut-on alors dire que le comique est un genre, au même titre que le genre fantastique ou le genre érotique qui sont non seulement attestés par une tradition bien établie, mais aussi reconnaissables par une thématique, une rhétorique, une composition discursive et narrative particulières, ainsi que par des effets caractéristiques qui relèvent, pour Kerbrat-Orecchioni<sup>12</sup> et Schaeffer<sup>13</sup>, du perlocutoire et qui à ce titre auraient une valeur générique. Le comique ne peut se prévaloir de tels critères inter-

nes : il se présente sous tellement d'aspects différents que l'on serait bien en peine de trouver un dénominateur commun. Si André Jolles compte le trait d'esprit parmi les genres fondamentaux, ses « Formes simples »<sup>14</sup>, au même titre que le mythe, la geste, le cas, c'est au niveau de certaines dispositions mentales primordiales qu'il se situe, alors que nous voulons, quant à nous, en rester au niveau du discours.

Quant au critère externe, la « réaction physiologique spécifique et reconnaissable » dont parle Cohen, si elle atteste que le comique représente un acte ou macro-acte de langage, suffit-elle à en faire un genre à part entière comme on le conçoit généralement ? A notre avis, il faut d'abord aborder la question sur d'autres plans, car considérer d'emblée le comique comme un genre reviendrait à commettre une pétition de principe.

#### Existe-t-il une littérature comique ?

L'expression « littérature comique » ne va pas de soi non plus car, selon une certaine tradition philosophique, le comique est une valeur étrangère à l'esthétique, comme si leurs effets se neutralisaient. Effectivement, on dira plus volontiers d'une œuvre comique qu'elle est « réussie » que « belle », tandis qu'une figure de style ratée peut alors devenir comique. On collectionne d'ailleurs les « perles » des grands auteurs comme celles du facteur (Jean-Charles). Jean Cohen a formalisé cette opposition à partir de la notion d'écart que la poésie annule et que le comique accentue. Par contre, littérature et comique partagent, de l'avis des rhétoriciens, l'utilisation ludique du matériau de la langue, et il est parfois difficile de faire le départ devant les textes. Nous n'instruirons cependant pas ici ce débat, aussi intéressant soit-il, ni non plus celui sur le concept de littérature<sup>15</sup>. Plus pratiquement, le terme « littérature », vu son acception normative, limiterait notre champ d'action dans la mesure où le comique peut prendre toute une série de formes qui ne sont pas considérées comme littéraires mais qui méritent pourtant toute l'attention du « comicologue », si l'on peut oser ce néologisme.

#### Existe-t-il un régime comique ?

Ni une littérature, ni un genre, ni un style, le comique ne serait-il alors que ce que Genette appelle un « régime », c'est-à-dire une relation hypertextuelle déterminée (pour mémoire, Genette en distingue cinq autres : les régimes sérieux, polémique, satirique, ironique et ludique), c'est-à-dire une manière particulière de transposer une littérature, un genre ou

un style donnés<sup>16</sup>. Dans ce cas, le comique ne pourrait être que parodique, et avant tout parodie du discours sérieux. On voit effectivement très souvent le comique décrit *a contrario* en terme d'écart, de transgression, de dysfonctionnement. Cette conception élémentaire et systématique ne peut pas donner satisfaction, tant au niveau des genres, du style, du langage, que de la fonction du discours dans l'économie des discours en un lieu et à un moment donnés. Tout d'abord, nous ne croyons pas que ce soit en dressant l'inventaire de ce qu'il n'est pas que l'on finira par décrire ce qu'est le discours comique. Il ne suffit pas non plus de prendre le contre-pied du sérieux pour qu'il devienne automatiquement comique; le comique et le sérieux ne s'opposent d'ailleurs pas aussi radicalement pour que l'on puisse dire que l'un soit le négatif de l'autre : il y a des nuances, des compositions, des glissements. Enfin, il est évident pour quiconque a une certaine pratique du comique que ce discours est autant créatif que re-créatif et récréatif, et que s'il est parodique, il ne l'est ni plus ni moins que tout type de discours qui doit inévitablement se constituer, fonctionner, s'instituer en relation avec un contexte intertextuel et architextuel donné.

### Enfin, existe-t-il un discours comique ?

Quand on entreprend une étude aussi problématique que celle du comique verbal, il faut partir des deux constatations que les différentes propositions que nous venons de juger insatisfaisantes permettent tout de même de faire. La première est que l'on ne pourra jamais rendre compte du comique au moyen de faits isolés, ni grâce à des formes établies, ni non plus à un seul niveau d'analyse, mais seulement en s'efforçant de mettre en relations ces faits, ces formes et ces niveaux. La seconde constatation : que l'on ne pourra jamais décrire les conditions nécessaires et suffisantes à l'apparition du rire, mais seulement des facteurs qui sont favorables à la réussite du comique qui reste relativement indépendant des moyens qu'il utilise. Bref, que la spécificité du comique relève moins d'un code que d'une pratique et d'un projet.

Aussi nous semble-t-il indispensable de reprendre la question du point de vue général mais essentiel de l'activité même du comique, du « dire-pour-rire » ou « dire-pour-faire-rire »; de s'interroger sur le statut que l'on donne à cette énonciation, aux interlocuteurs de l'interaction comique; d'analyser ces conditions qui permettent ou provoquent l'actualisation des virtualités drolatiques de l'énoncé. Sous forme de tension entre la motivation et l'effet si difficiles à saisir, c'est l'intentionnalité qui donne leur raison d'être — ici leur finalité comique — aux procédés rhétori-



ques, intertextuels, interactifs entre les interlocuteurs, pragmatiques, que les multiples approches nous avaient permis de décrire.

En bref, cette pratique discursive singulière, qui se situe entre le modèle générique (interdiscursif) et le rituel socio-langagier (interactif), en quelque sorte les deux versants du « contrat de parole comique », se caractérise par l'interaction énonciative et l'intentionnalité pragmatique, les seules qui, à notre avis, puissent rendre compte de sa spécificité et qui puissent lui conférer un statut de « discours ».

Voici donc comment nous pouvons en quelques mots justifier notre projet d'« analyser le discours comique ». Il est évident que chacune des questions ici à peine soulevées mériterait une autre argumentation, mais il faut terminer en insistant sur le danger des dérives vers d'autres domaines scientifiques, comme l'histoire littéraire, la neuropsychologie, la sociologie. Ce n'est qu'à la condition d'en garder la maîtrise que les sciences du langage apporteront une contribution significative à l'étude du comique<sup>17</sup>.

#### NOTES

- <sup>1</sup> *Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Paris, Gallimard, 1930.
- <sup>2</sup> *L'écriture comique*, Paris, PUF, 1984.
- <sup>3</sup> «Comique et poétique», in *Poétique*, Paris, Seuil, févr. 1985, n° 61, p. 49.
- <sup>4</sup> *Le propre de l'homme*, Paris, Hachette, 1985, p. 13.
- <sup>5</sup> J. Duvignaud, *ibid.*
- <sup>6</sup> Voir notre introduction.
- <sup>7</sup> In *Revue d'Esthétique*, 1969-1.
- <sup>8</sup> Pour plus de détails, voir notre article «De la spécificité du discours comique», in *Le français moderne*, LXIV-1, 1996, p. 63-76.
- <sup>9</sup> *Op. cit.*
- <sup>10</sup> Paris, Larousse, 1990, p. 149.
- <sup>11</sup> Pour plus de détails, voir notre article «La rhétorique, la sémiotique, le comique», in *Recherches sémiotiques/Semiotic Inquiry*, Université du Québec à Montréal, vol. 14, n° 3, automne 1994.
- <sup>12</sup> *L'implicite*, Paris, A. Colin, 1986.
- <sup>13</sup> *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?*, Paris, Seuil, 1989.
- <sup>14</sup> *Formes simples*, Paris, Seuil, 1972.
- <sup>15</sup> Pour plus de détails, voir notre article «La littérature et le comique : le cas Allais», in *Alphonse Allais, écrivain*, éd. J.-M. Defays, L. Rosier, St-Genouph, Nizet, 1997.
- <sup>16</sup> *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1983, p. 33 et sq.
- <sup>17</sup> Pour plus de détails, voir notre ouvrage *Le comique. Principes, procédés, processus*, Paris, Seuil, 1996.